



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 2 mars 2026
N° d'affaire : 2023.STA.438

Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (loi d'organisation, LOCA) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Les modifications de la Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (loi d'organisation, LOCA) (Modification) sont adoptées.

Berne, le 2 mars 2026

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général